

Affaire suivie par :
Tél. :
Objet : BC 16.02.2026

Saintes, le mardi 03 mars 2026

Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents et Conseillers délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Bureau Communautaire qui se tiendra :

Le lundi 09 mars 2026 à 14h00

**salle de réunion n°3 du 1er étage
12 Boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES**

L'ordre du jour de la réunion de Bureau Communautaire est le suivant :

I. COMPTE RENDU

1 - Compte-rendu du Bureau Communautaire du 15 décembre 2025
Rapporteur : M. Bruno DRAPRON

II. DELIBERATION

UNE AGGLOMERATION SENSIBLE AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Cycle de l'eau

2 - Convention de mise à disposition du service « Animateur Bois et Forêt » entre la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, l'Agglomération Saintes Grandes Rives et la Communauté de Communes Cœur de Saintonge
Rapporteur : M. Jean-Marc AUDOUIN

UNE AGGLOMERATION PROCHE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS

Cohésion Sociale et Territoriale

3 - Modification du règlement de Fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
Rapporteur : Mme Véronique CAMBON

Informations diverses :

- Questions diverses

Le dossier de convocation du Bureau communautaire comprend l'ordre du jour intégré à la convocation, un modèle de pouvoir, les projets de délibérations faisant office de note explicative et leurs annexes.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents et Conseillers délégués, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signature)
Le Président,

